

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Haut Conseil de la Santé Publique nomme le Pr François EISINGER président d'une commission spécialisée

Marseille, le 6 juillet 2022.

Le Pr François EISINGER a été nommé président de la commission spécialisée Déterminants de santé et maladies non-transmissibles du Haut Conseil de la Santé Publique. Spécialiste de médecine prédictive à l'Institut Paoli-Calmettes, le Pr François EISINGER a été pendant 5 ans, membre puis vice-président de la Commission Spécialisée Maladies Chroniques du Haut Conseil de la Santé Publique. Renouvelé par arrêté du 23 juin 2022 membre du Haut Conseil de la Santé Publique puis élu Président par les membres de la nouvelle commission, il débute un mandat de 4 ans.

Créé en en 2004, le Haut Conseil de la Santé Publique est une instance nationale située au Ministère des Solidarités et de la Santé. Il a une double vocation : fournir l'expertise à la gestion des risques sanitaires et une vision prospective en élaborant une stratégie nationale de santé. Cette instance qui peut être consultée par les ministres, par les présidents des commissions compétentes du Parlement, est organisée en cinq commissions spécialisées dont la Commission spécialisée Déterminants de santé et maladies non-transmissibles dont le président est le Pr François EISINGER.

La commission Déterminants de santé et maladies non-transmissibles est chargée d'identifier les déterminants individuels et collectifs des comportements affectant la santé, les politiques publiques susceptibles de promouvoir la santé des populations (nutrition, activité physique, addictologie...).

Elle considère les déterminants susceptibles d'altérer la santé en fonction des milieux de vie (espaces de vie collective, zones isolées, lieux de privation de liberté), la prévention, les enjeux économiques, juridiques et éthiques en santé publique.

Diplômé en cardiologie et en médecine interne, le Pr François Eisinger est également expert en Santé publique (HDR). Son intérêt clinique est l'identification et la prise en charge des personnes ayant un risque aggravé de développer un cancer. Il a été chargé de mission par le ministre de la santé Bernard KOUCHNER puis par Jean-François MATTEI pour l'implémentation des tests génétiques en cancérologie en France.

Il est membre du Comité d'éthique de l'Inserm depuis 2002 et du comité d'Éthique de l'Institut Français de Bio-informatique. En termes de recherche, son intérêt principal porte sur la caractérisation des risques (mesure, perception, gestion et communication).

« Les enjeux sont importants, les décisions parfois urgentes et les expertises à mobiliser multiples. C'est la convergence de ces expertises qui assurent à la fois l'efficacité des travaux et leurs légitimités », déclare le Pr François EISINGER.

A propos de l'IPC

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2021 avec mention Haute Qualité de soins, le plus haut niveau de certification, et accrédité Comprehensive Cancer Center par l'OECI (*l'Organisation of European Cancer Institutes*) en juin 2019, l'Institut Paoli-Calmettes est membre du réseau Unicancer. L'IPC rassemble 1 900 personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli près de 11 000 nouveaux patients en 2020. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. L'IPC a établi des coopérations avec une vingtaine d'établissements de santé de la région.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI** – Chargée des Relations presse

04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75

belarbie@ipc.unicancer.fr

Nous suivre : 